

«Energie-climat, les collectivités locales en première ligne»

ÉLECTIONS
MUNICIPALES
2026

→ La Passiflore, association de protection de la nature et de l'environnement, a souhaité interpeller les futurs élus à travers quatre lettres ouvertes sur quatre thèmes : l'alimentation, l'eau, l'énergie, la démocratie participative locale. On commence par l'alimentation.

« Nous sommes trop dépendants des importations : pétrole, gaz, uranium... Notre société consomme beaucoup trop d'énergies fossiles. Dans le pays de Fougères, les causes connues : les déplacements routiers, l'industrie, l'habitat.

Conséquence : des gaz à effets de serre (GES) générés par ces trois secteurs et l'agriculture intensive. Pour parvenir à la neutralité carbone en 2050, il est

nécessaire de doubler les efforts de réduction des émissions de GES, en passant d'un rythme actuel de 2/3 % à 5 % par an.

Le pays de Fougères a le potentiel de développement d'énergies renouvelables : production de chaleur avec le bois domestique et les chaufferies, solaire thermique, géothermie, production d'électricité avec l'éolien terrestre, solaire photovoltaïque, production de gaz par la méthanisation. Cependant, qui dit énergies renouvelables ne veut pas dire développement incontrôlé, purement industriel, aux seules mains des investisseurs privés, sans retombées fiscales et financières locales, sans participation et investissement des communes et des citoyens.

Les bilans à mi-parcours des Plan Climat air énergies territorial de Couesnon Marches de Bretagne et de Fougères agglomération sont mitigés. Les raisons : freins réglementaires et financiers, pilotages faibles des collectivités laissant la place à la suspicion et aux rejets comme souvent pour l'éolien terrestre.

Sobriété, efficacité énergétique, promotion des énergies



Les ombrières du Pôle d'échange multimodal de Romagné sont surmontées de panneaux photovoltaïques. Archives

renouvelables peuvent être vecteurs d'entraînement et d'animation pour une culture partagée sur l'énergie. Les communes et les deux intercommunalités CMdB et Fougères Agglo ont à leur disposition plusieurs outils et interlocuteurs : Cerema, Ademe, Agence locale de l'énergie intégrant Renobatys, le Conseil en énergie partagé, Ecobatys, Brudd réseau d'échanges, etc.

La production d'énergies d'origine renouvelable, au-delà de leur valeur environnementale, constitue un outil de développement économique que les élus associent à des emplois non dé-

localisables, des compléments de ressources (l'étude publiée par le Syndicat des énergies renouvelables et Columbus Consulting les établit à 2,172 milliards d'€ pour les collectivités en 2024) et des opportunités de dynamisation ou de maintien du tissu économique sur la base de l'exploitation de ressources naturelles locales.

Un des enjeux et non des moindres : limiter nos dépendances énergétiques, contribuer au service public de l'énergie, cultiver une société résiliente et résistante. »